

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE LUNDI 4 AOÛT 2014 À 20H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Martin Tassé, M. Marc L'Heureux et M. Peter L. Venezia formant quorum sous la présidence de M. Clément Légaré, maire suppléant.

ÉTAIENT ABSENTS : M. Ronald Provost, Mme Mylène Le Cavalier et M. Alain St-Louis.

La secrétaire-trésorière Mme Lynda Foisy était aussi présente.

140091 RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUILLET 2014

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia

APPUYÉ PAR M. Martin Tassé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2014 soit adopté.

ADOPTÉE

140092 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER – FONDS D'ADMINISTRATION

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc L'Heureux

APPUYÉ PAR M. Martin Tassé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la liste des déboursés pour le fonds d'administration datée du 29 juillet 2014 totalisant la somme de 102 203,03\$ et regroupant les chèques, 24552 à 24570 et 24608 à 24686 et la liste des prélèvements totalisant la somme de 17 882,39\$ et regroupant les prélèvements no 597 à 617 soient approuvées.

ADOPTÉE

140093 INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA FQM

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia

APPUYÉ PAR M. Marc L'Heureux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE M. Ronald Provost soit autorisé à participer au congrès de la FQM du 25 au 27 septembre 2014 à Québec et que les frais d'inscription au montant de 650\$ plus taxes et les frais de déplacement et d'hébergement soient payés par la municipalité.

Que les sommes nécessaires soient appropriées du compte Conseil municipal – déplacements 0211000310.

ADOPTÉE

140094 PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ – ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs de Brébeuf ajoute comme activité cette année à leur journée Épluchette de Blé d'Inde du 9 août prochain, la présence d'une mini-ferme au terrain des Loisirs;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Tassé

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la municipalité accorde une participation financière équivalent à 50% des coûts de location de la mini-ferme jusqu'à un montant maximum de 400\$.

ADOPTÉE

140095 LEVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Peter L. Venezia propose la levée de la séance.

ADOPTÉE

Je, Clément Légaré, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire suppléant

Secrétaire-trésorière